



Cadre de développement durable de Fortuna Silver

Partenaires du développement durable

Chez Fortuna, nous sommes conscients que nos activités d'exploration, d'exploitation, de traitement et de transport ont un impact sur les communautés et les environnements dans lesquels nous travaillons. Nous reconnaissons également le rôle que nous pouvons jouer pour favoriser le développement durable en mettant en œuvre des plans d'action qui apportent un soutien substantiel et développent les capacités locales.

Il est essentiel de reconnaître que nous partageons la responsabilité de la construction de sociétés durables et de la création d'une croissance verte avec les gouvernements et les autres entreprises du secteur privé. Notre impact est amplifié lorsque nous faisons preuve de transparence et que nous rendons compte de nos performances par rapport aux objectifs de développement international.

L'exploitation minière avec fierté et utilité

Fortuna considère le développement durable comme la création d'une valeur économique, sociale et environnementale à long terme pour ses actionnaires et ses parties prenantes. Cette compréhension nous a conduits à prendre un engagement fondamental pour intégrer le développement durable dans notre stratégie commerciale, notre culture organisationnelle et nos activités quotidiennes.

Notre vision est d'être apprécié par nos parties prenantes en tant qu'entreprise durable et à l'avant-garde de l'industrie des métaux précieux. Pour y parvenir, nous optimisons nos efforts et nous efforçons d'être reconnus et respectés pour nos objectifs et nos performances en matière d'environnement, de durabilité et de gouvernance dans le secteur des métaux précieux.

Nous aspirons à améliorer quotidiennement nos performances en matière de développement durable. En 2019, nous avons élaboré un plan quinquennal de développement durable qui contient des engagements à court, moyen et long terme. En conséquence, nous avons intégré des indicateurs clés de performance (KPI) liés au développement durable dans la gestion de nos activités. Notre conseil d'administration approuve chaque année les objectifs et les cibles de nos indicateurs clés de performance. La réalisation de ces objectifs fait l'objet d'un suivi mensuel.

Les membres de la direction peuvent bénéficier d'incitations annuelles à la performance dans le cadre de leur rémunération annuelle.

Ils sont responsables des performances de l'entreprise en matière de développement durable par la réalisation des objectifs annuels de performance.

Étant donné que le développement durable prend en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui s'étendent à tous les aspects de notre activité et de notre écosystème de parties prenantes, plutôt que de le limiter à une seule politique, nous avons créé un cadre de durabilité pour la gestion de notre approche de durabilité.



Notre cadre de durabilité

La gouvernance, notre personnel et notre environnement sont au cœur de notre approche du développement durable. Ces principes fondamentaux sont soutenus par six piliers :

1. **Performance financière** : maintenir une situation financière saine tout en créant de la valeur partagée
2. **Droits de l'homme et éthique** : être un producteur responsable
3. **Communautés** : être un catalyseur du développement durable indépendamment de la présence de l'entreprise dans la communauté.
4. **Santé et sécurité au travail** : faire preuve d'engagement dans tout ce que nous faisons
5. **Ressources humaines** : attirer et former une main-d'œuvre qui s'appuie sur la communauté des acteurs locaux.
6. **Environnement** : minimiser notre impact sur l'environnement afin de le préserver pour les générations futures.

Notre approche de durabilité est alignée sur les Objectifs de développement durable des Nations unies.

Politiques, lignes directrices et autres documents

Notre cadre de durabilité s'appuie sur les politiques et les normes énumérées ci-dessous et portant sur les questions d'environnement, de durabilité et de gouvernance (ESG), suivant lesquelles Fortuna et ses filiales exercent leurs activités :

- Droits de l'homme
- Diversité
- Lutte contre la corruption
- Santé et sécurité au travail
- Environnement
- Code de conduite et d'éthique professionnelle et dénonciation
- Code de conduite et d'éthique des fournisseurs
- Normes de conception pour les installations de stockage de résidus et de filtres, les installations de lixiviation en tas et les installations de stockage de stériles

Ces politiques et normes sont étayées par des lignes directrices, des manuels et d'autres documents qui permettent de les interpréter et de guider les opérations dans leur gestion et leur application.

Nous formons notre personnel à ces politiques et normes afin de faciliter leur engagement dans notre cadre de durabilité. Toutes ces politiques et normes sont disponibles sur notre site web.



Opérations durables : l'ESG en action

Nous intégrons les facteurs ESG (environnement, durabilité et gouvernance) dans les processus et les procédures de chacune de nos opérations en utilisant la matrice RASCI (*Responsible, Accountable, Supporting, Consulted and Informed*) pour clarifier les rôles et les responsabilités de chacun. Cette approche vise à :

- transmettre aux unités opérationnelles (BU) nos méthodes de travail durables souhaitées par le biais de la gestion des processus opérationnels (BPM).
- servir d'outil de gestion des risques qui prend en compte l'ESG en établissant un cadre d'action dans lequel les unités opérationnelles peuvent agir à leur discrétion, mais dans les limites de l'appétit pour le risque autorisé par nos dirigeants.
- fournir une approche commune à toutes les unités opérationnelles sous notre gestion et notre contrôle quotidiens, guidant les actions stratégiques, tactiques et opérationnelles ainsi que les actions en matière d'ESG. De cette manière, la durabilité est mise en avant sans être restrictive, et permet des adaptations spécifiques pour tenir compte des différentes réalités locales
- proposer un ensemble d'outils opérationnels et ESG (sous la forme de politiques, de lignes directrices, de processus et de bonnes pratiques, entre autres) qui peuvent être rapidement adoptés

La conduite de nos activités dans une optique de durabilité est essentielle pour générer de la valeur pour notre entreprise, offrir des avantages à nos employés, communautés et fournisseurs, et protéger l'environnement que nous avons tous en commun. Nous cherchons à intégrer le développement durable dans tout ce que nous faisons.

Fonctions et responsabilités

Le comité de durabilité de notre conseil d'administration guide et supervise le respect de nos obligations en la matière dans l'ensemble de nos activités. Ce comité fournit à notre conseil d'administration des rapports et des recommandations en temps utile sur les questions de durabilité.

Au niveau central (*Corporate*), notre vice-président des opérations supervise notre cadre de durabilité et gère directement trois des six piliers de durabilité. Notre directeur financier et notre directeur du développement humain organisationnel supervisent respectivement les piliers de la performance financière et des ressources humaines. Le sixième pilier, "Agir de manière honnête et respectueuse de l'éthique", est présent dans l'ensemble de notre organisation.

Notre responsable de la durabilité au niveau central est chargé de l'élaboration, du déploiement et de la mise à jour de notre cadre de durabilité, y compris tous les documents connexes (politiques, procédures, manuels, normes), de son système de gestion et de la formation. De même, la supervision au niveau central établit des stratégies et des alliances à l'échelle du groupe, assure le rapportage des audits au niveau du groupe et évalue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs ESG, en procédant à des examens périodiques. Ainsi, les informations sur la durabilité sont regroupées dans le rapport annuel sur la durabilité et dans les autres communications de l'entreprise.

Notre mode de fonctionnement vise à s'assurer que chaque filiale :

- atteint au minimum le niveau élémentaire déterminé pour chacun des six piliers de durabilité et s'efforce volontairement de progresser au-delà de la norme de base.
- met en place des plans opérationnels et ESG à long terme.
- présente des stratégies opérationnelles et de durabilité, y compris des plans d'action ESG, dans le cadre du processus annuel de planification des activités.
- utilise les documents et les outils inclus dans le cadre afin d'orienter l'approche

stratégique des plans d'action de chaque unité opérationnelle.

Suivi des progrès et rapports

Nous mesurons nos performances en matière de durabilité à l'aide des lignes directrices de la *Global Reporting Initiative* (GRI), qui sont les normes mondiales les plus largement adoptées pour les rapports sur la durabilité. Récemment, nous avons également aligné nos activités sur les normes de l'industrie minière et métallurgique du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB). En outre, en 2021, nous prenons les premières mesures pour l'élaboration d'un plan visant à aligner les rapports ESG sur les recommandations de la Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

En interne, nous disposons d'un comité dédié à la santé, à la sécurité, au social et à l'environnement (HSSE) chargé d'améliorer la culture et la gestion de la HSSE au sein de l'entreprise. Chaque filiale procède chaque mois à un examen des opérations et de la durabilité de l'entreprise, sous la direction du siège. Nos directeurs nationaux participent à la revue des progrès opérationnels, des données de durabilité et des progrès accomplis dans la réalisation des indicateurs clés de performance et des objectifs. Ces rencontres font partie de notre processus d'assurance qualité. Dans tous les cas, les performances sont mesurées à l'aide de nos indicateurs clés de performance (KPI) opérationnels et de nos outils de contrôle des mesures, ainsi que des indicateurs correspondant à chacun des six piliers de durabilité.